

MAIRIE DE SURY-ES-BOIS
18260 SURY-ES-BOIS
Tél : 02.48.73.75.28
Mail : mairie.sury-es-bois@wanadoo.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Compte-rendu du Conseil Municipal du 06/02/2026

Nombre de membres en exercice : 8 Présents : 7 Votants : 7

L'an deux mil vingt-six, le six février à 20 heures

Le Conseil Municipal de la commune de Sury-ès-Bois dûment convoqué

S'est réuni, en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Claude RIMBAULT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 janvier 2026

Date d'affichage de la convocation : 27 janvier 2026

Présents : MM. RIMBAULT Jean-Claude, M. TURPIN Olivier, M. LASNE Vivien

Mmes ANTZ Laurence, GOURDET Catherine, GRAVELET Odette, BERTHELOT Aude

Absente : Mme FRAISSANGE Julia

Secrétaire de séance : Mme ANTZ Laurence.

Le Conseil Municipal, réuni le vendredi 06 février 2026 sous la Présidence de Jean-Claude RIMBAULT, Maire, a étudié et arrêté les principales décisions ci-après :

1. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 Commune :

Le Conseil Municipal – considérant que le CFU se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion – approuve ce compte à l'unanimité des membres présents (le Maire s'étant retiré).

- Affectation report en fonctionnement : 228 911,99 €
- Solde exécution section investissement : 37 122,83 €

2. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 Assainissement :

M. le Maire précise qu'il s'agit du dernier CFU Assainissement, la compétence ayant été transférée au SMAEP au 1^{er} janvier 2026.

Le Conseil Municipal approuve ce compte à l'unanimité des membres présents (le Maire s'étant retiré).

- Affectation report en fonctionnement : -802,76 €
- Solde exécution section investissement : 20 938,52 €

3. Reprise de la gérance du bar-restaurant communal :

Le Conseil Municipal – suite au jugement du tribunal de commerce de Bourges en date du 17/06/2025 prononçant la liquidation judiciaire simplifiée de la SARL Chaillou, gérante du bar-restaurant communal La Fourchette Gourmande à Sury-ès-Bois – après avoir reçu les candidats pour la reprise de la gérance du bar-restaurant le vendredi 23 janvier 2026 – a retenu par un vote à « bulletin secret » la candidature de Mme JACQUIN - Adoption à l'unanimité des membres présents.